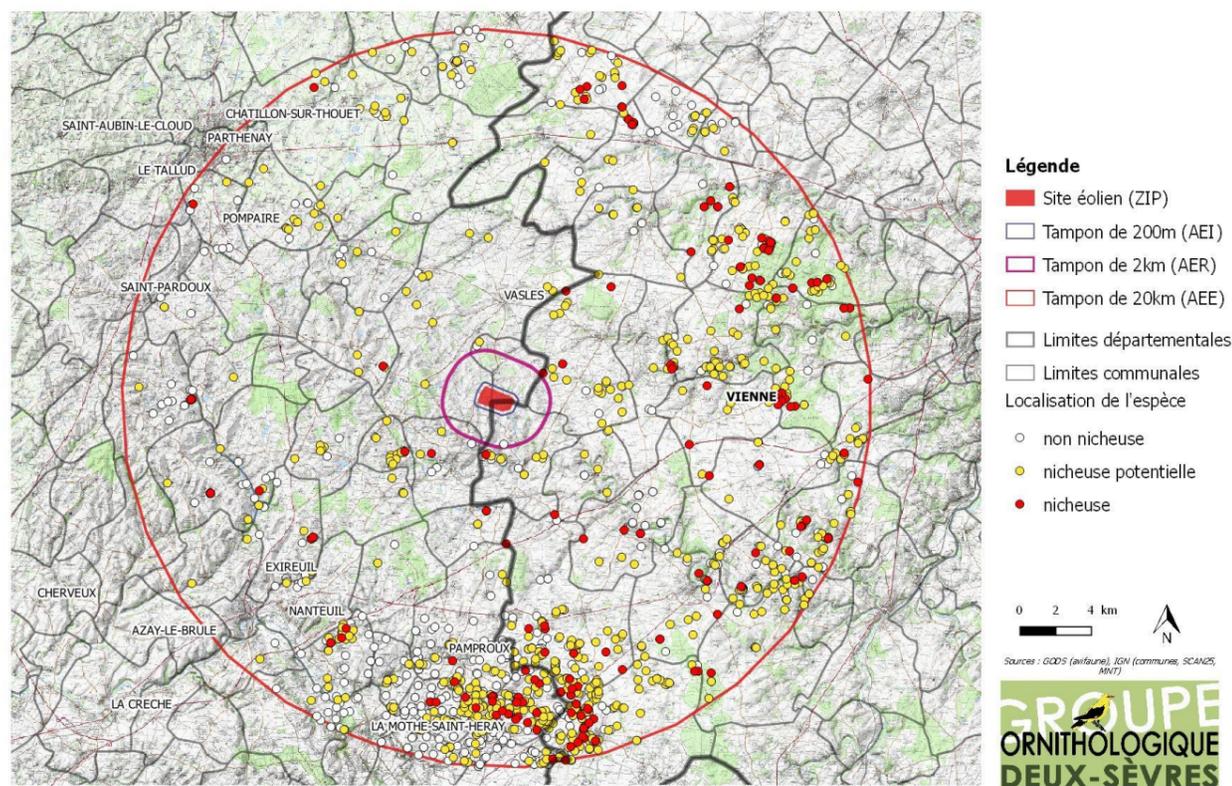


élevage. Néanmoins, elle y a fortement régressé à l'occasion de la disparition des milieux « incultes » qu'elle affectionne. La carte ne reflète pas tout à fait l'abondance réelle de l'espèce sur le site car elle est sans doute peu notée par les ornithologues locaux, à l'exception de la ZPS de la Plaine de La Mothe-St-Héray – Lezay où l'on peut constater que les densités sont relativement importantes.

**Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien
Tourterelle des bois - *Streptopelia turtur***

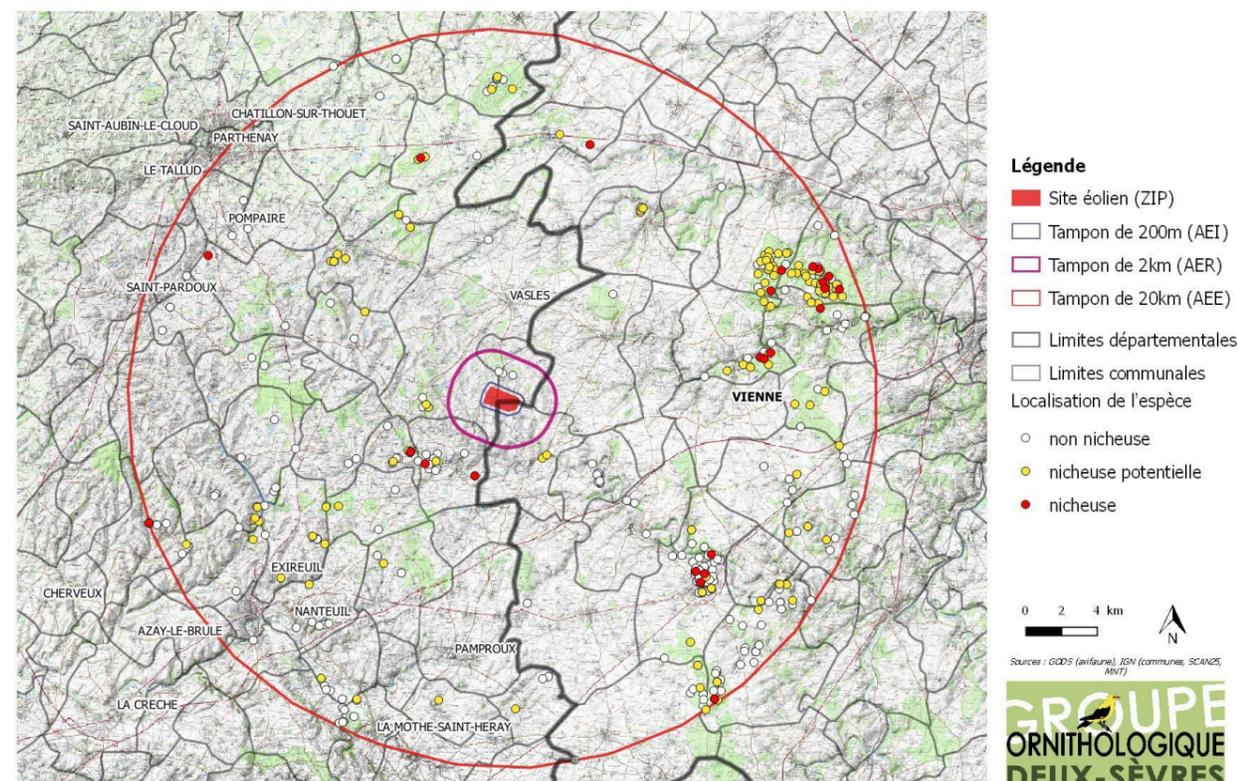


Ces espèces sont sensibles aux éoliennes, l'étude d'impact devra évaluer l'importance des rassemblements hivernaux de Pigeons ramier et colombin et préciser le statut de reproduction de la Tourterelle des bois et du Pigeon colombin.

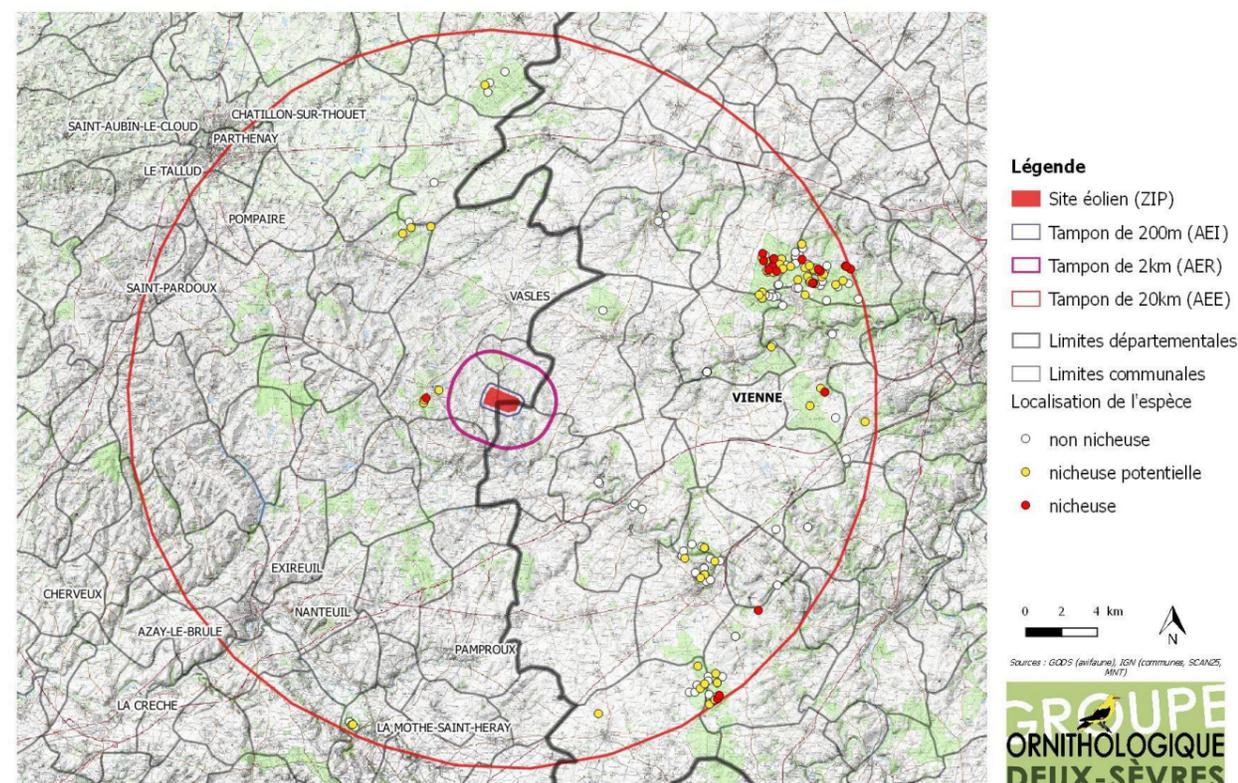
12. Pics

Six espèces de Picidés sont connues sur la zone d'étude des 20 Km, toutes nicheuses avec des degrés de rareté bien différents. Le **Pic vert**, le **Pic épeiche** et le **Pic épeichette** sont les plus communs et fréquentent une grande diversité de milieux boisés : bocage, vergers, boisement de toute taille, ripisylve et peupleraie. Ils sont probablement abondants au sein de l'AEE. Le **Pic noir**, espèce à plus grand territoire, est aujourd'hui bien réparti dans le bocage du massif armoricain et les données de reproduction les plus proches se situent à 3Km au sud de la ZIP. Le **Pic mar**, est quant à lui connu nicheur à 3 Km à l'ouest de la ZIP. Enfin, le **Torcol fourmilier** est un migrateur peu commun et un nicheur très rare dans ce secteur.

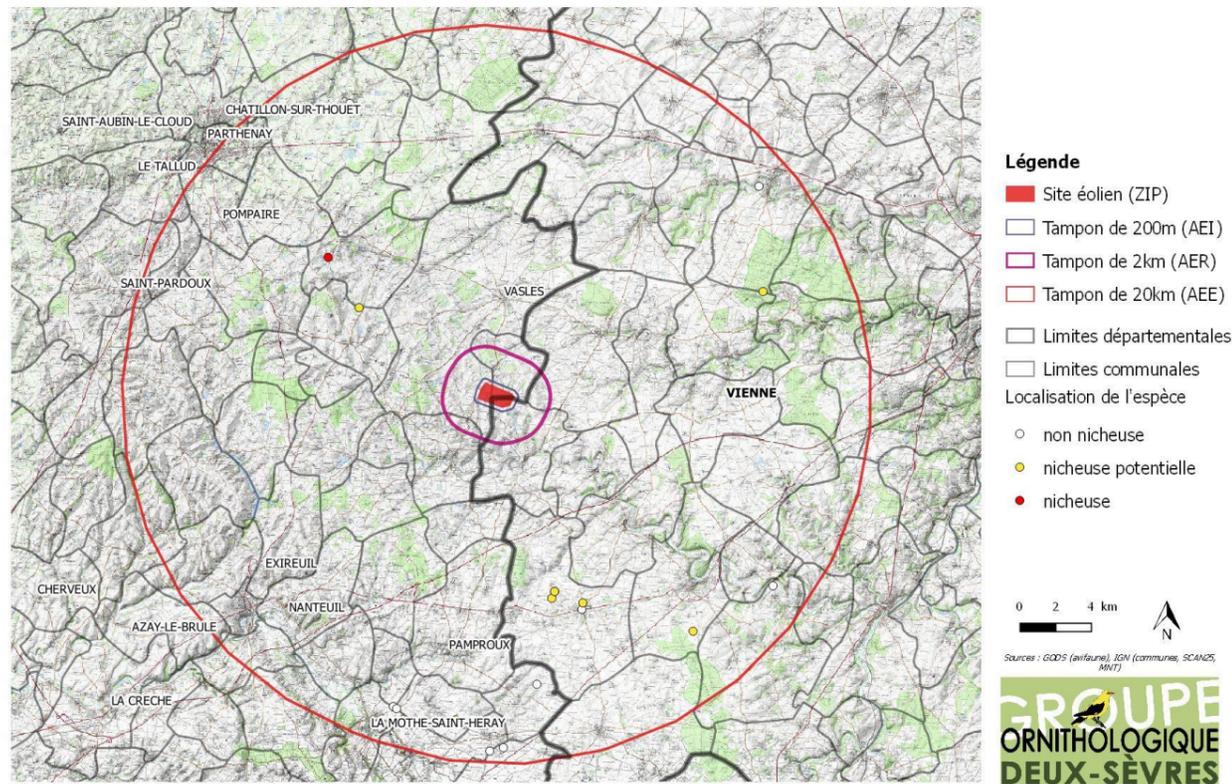
**Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien
Pic noir - *Dryocopus martius***



**Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien
Pic mar - *Dendrocopos medius***



Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien
Torcol fourmilier - *Jynx torquilla*



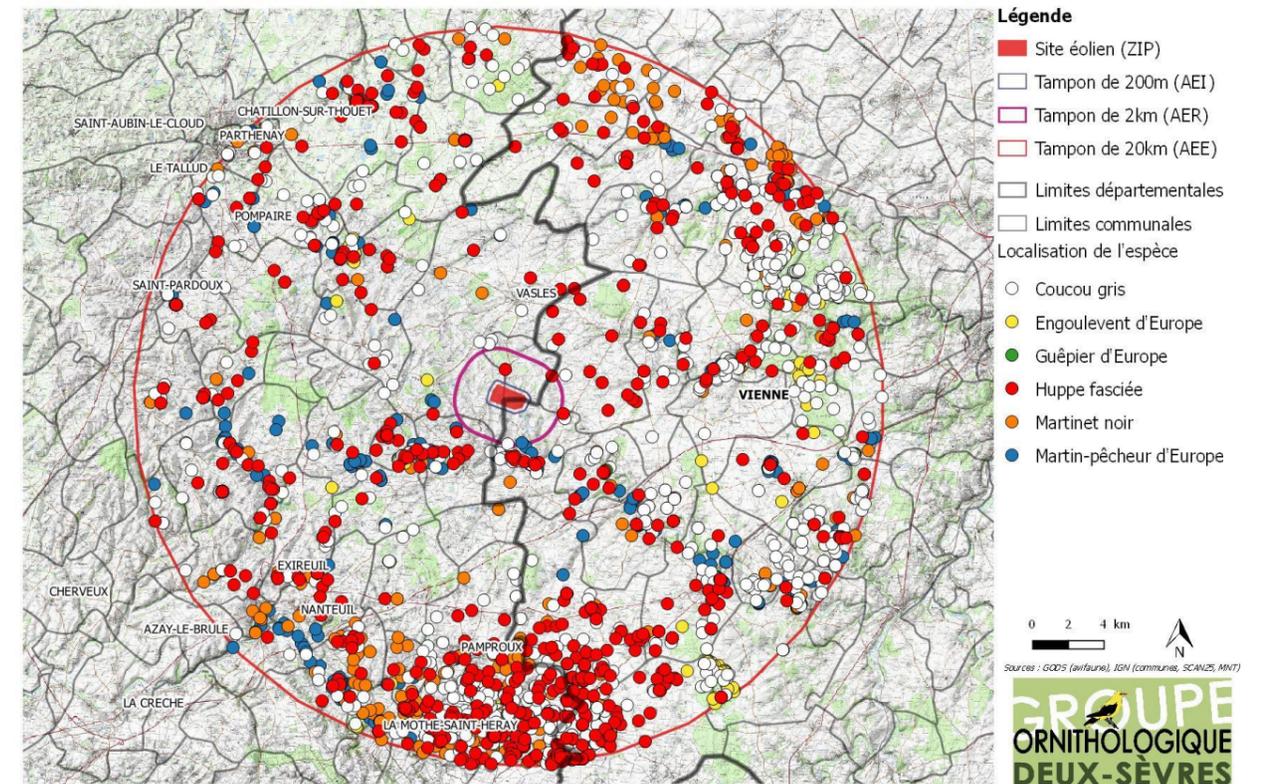
La présence des différentes espèces de pics méritera d'être étudiée au moyen d'un protocole spécifique pour permettre d'en préciser le statut dans la ZIP et l'AER.

13. Autres non passereaux

Le **Coucou gris** et la **Huppe fasciée** sont des espèces nicheuses et migratrices fréquentes dans l'AEE, qui affectionnent plus particulièrement les milieux bocagers et forestiers. Le **Martin-pêcheur d'Europe** est principalement observé le long de cours d'eau, étangs et mares présents au sein de l'AEE. L'**Engoulevent d'Europe**, inscrit à l'annexe I de la directive « Oiseau », niche dans les landes et les coupes forestières. Ses mœurs nocturnes et discrètes font que sa présence n'est souvent révélée que par son chant. Il est plutôt bien représenté dans les boisements, comme le montre la carte ci-dessous. Le **Martinet noir** niche dans le bâti et effectue de très grands déplacements, de plusieurs centaines de kilomètres par jour, pour s'alimenter en insectes au-dessus des plaines céréalières, du bocage, des boisements et des pièces d'eau de toutes tailles. Il est très certainement amené à fréquenter l'AER et la ZIP au cours de ses prospections alimentaires et au cours des migrations. Enfin, le **Guêpier d'Europe** est un migrateur rare dans cette zone.

L'étude d'impact devra préciser la fréquentation et le statut de ces espèces au sein de la ZIP et l'AER. Il conviendra de préciser par un protocole spécifique la présence ou non de l'Engoulevent d'Europe au sein des boisements de la ZIP et à sa proximité immédiate. Le **Martinet noir**, espèce très sensible à l'éolien devra faire l'objet d'un point particulier. Notons que pour cette espèce, 407 collisions avec des éoliennes ont été recensées en Europe (Dürr, 2020).

Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien
Autres non passereaux



14. Passereaux

a) Alouettes et cochevis

Le **Cochevis huppé** fréquente les fermes et les milieux alentours. Il est présent dans l'est et le nord de l'AEE. L'**Alouette des champs** est l'espèce typique des milieux agricoles, présente aussi bien dans les cultures que les prairies. Elle est également connue pour sa sensibilité aux éoliennes. L'**Alouette lulu** est une espèce patrimoniale qui trouve dans ce secteur la limite sud de son aire de nidification. Elle se reproduit en effet essentiellement sur le massif armoricain et sur ses marges et devient uniquement hivernante et migratrice plus au sud. Elle est évidemment sensible en phase d'installation, avec la destruction possible de son habitat constitué de mosaïques de prairies et de cultures entrecoupées de haies et de bandes enherbées, mais aussi en phase d'exploitation car elle a l'habitude de s'élever en vol pour chanter, et s'expose ainsi à la destruction directe par les pâles.

Ces espèces sont à rechercher spécifiquement dans la ZIP et l'AER en particulier les Alouettes des champs et lulus en période de reproduction. Notons qu'en Europe, 121 cas de collisions d'Alouette lulu avec des éoliennes et 384 pour l'Alouette des champs sont documentés (Dürr, 2020).